



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/15233  
18 juin 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

JUN 21 1982

UN/SA/CONF/100  
LETTRE DATEE DU 18 JUIN 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT SUPPLEANT DE CUBA AUPRES  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint un message adressé par Son Excellence Fidel Castro Ruz en sa qualité de Président du Mouvement des pays non alignés, en vous priant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité, au titre des points "Question de Palestine" et "La situation au Moyen-Orient".

L'Ambassadeur,

Représentant permanent suppléant,

(Signé) Rolando LOPEZ DEL AMO

Annexe

Lettre du Président du Mouvement des pays non alignés adressée  
au Président du Conseil de sécurité

Au nom des pays non alignés, je m'adresse à vous au sujet de la grave situation existant au Liban par suite de la brutale invasion perpétrée par Israël, qui provoque d'énormes pertes humaines et matérielles. Il faut que la communauté internationale agisse d'urgence pour mettre fin à l'agression et faire en sorte que les troupes israéliennes se retirent immédiatement et inconditionnellement, comme l'a exigé le Conseil de sécurité.

Il convient de faire ce qui est nécessaire pour mettre fin aux tueries, à la terreur et à la destruction que les agresseurs ont déchaînées contre le peuple palestinien et le peuple libanais.

Conformément à la Charte, le Conseil de sécurité a une responsabilité à laquelle il ne peut se dérober et qui, dans ce cas, est d'un caractère encore plus pressant puisque, comme il est notoire, Israël agit clairement en flagrante violation des résolutions de cet organe.

Je vous exhorte donc à faire tout votre possible pour que le Conseil adopte les moyens qu'exige la situation actuelle.

Le Président du Mouvement  
des pays non alignés,

(Signé) Fidel CASTRO RUZ